

25

1^{er} TRIMESTRE 2021

LA MAIRIE VOUS INFORME

+ d'infos :

sully-sur-loire.fr



Sully45 Evénements

Téléchargez l'appli Sully

Sully



UNE MONTGOLFIÈRE
POUR SULLY

LES ABATTOIRS
UN NOUVEAU
DESTIN

LE GYMNASÉ
FAIT PEAU NEUVE

COVID-19
LE CENTRE DE
VACCINATION



VILLE
DE
SULLY-SUR-LOIRE



L'ÉDITO DE JEAN-LUC RIGLET

En fin d'année dernière, j'ai été sévèrement touché pour la deuxième fois par la Covid-19. Je veux rendre hommage aux équipes médicales qui m'ont pris en charge, ainsi qu'à l'ensemble des soignants auxquels j'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Les nombreux messages qui me sont adressés me donnent la force et le courage d'avancer. Ces témoignages de sympathie prouvent également que je suis dans la bonne direction dans l'action politique que je porte au quotidien. À tous, je veux dire un grand merci.

Merci également aux élus et aux agents municipaux qui travaillent chaque jour pour la continuité du service public.

Je souhaite me tourner vers l'avenir. L'année 2021 sera compliquée pour chacun car la pandémie continue d'imposer des mesures contraignantes.

Je sais à quel point nos commerçants, artisans, entreprises, associations etc. souffrent depuis déjà trop longtemps de cette situation. Néanmoins, cette période particulière a montré que nous pouvons tous être solidaires et résilients face aux défis de demain.

Notre ville n'a jamais cédé face aux difficultés, et j'ai bien l'intention de poursuivre avec mon équipe le développement de notre commune. Fidèles à nos engagements – comme vous pourrez le découvrir à travers les pages de ce nouveau numéro de Sully Mag – nous continuons de travailler pour Sully, menant les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance. Ensemble, nous réussirons.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture, et à très bientôt.

*Jean-Luc Riglet, Maire de Sully-sur-Loire,
Conseiller Départemental*

DU NOUVEAU AU SEIN DU PERSONNEL MUNICIPAL

Jean-Marc Beleau, directeur général des services depuis 13 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé, dans son poste, par Nicolas Jamet. Cet habitant du Cher a travaillé au service des communes dans la région lyonnaise, le Cher, la Nièvre et le Loir-et-Cher.

De nouveaux agents viennent renforcer les services techniques : il s'agit de Joël Hazebrouck, technicien principal 2^e classe, adjoint au directeur des services techniques, et de Jean-Jacques Pruvost, David Thomas et David Renault, agents polyvalents.

Laureen Calando et Aurélie Thor, contractuelles horaires, apportent, quant à elles, leur aide au soutien scolaire.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

SOMMAIRE

L'ÉDITO	2	SOLIDARITÉS	12
PERSONNEL MUNICIPAL	2	SÉCURITÉ	14
LA MONTGOLFIÈRE	3	CULTURE	16
LE CENTRE DE VACCINATION	3	MARCHÉS	16
DU NOUVEAU AUX ABATTOIRS	4	SPORTS	17
URBANISME ET TRAVAUX	6	LOGEMENT	18
JEUNESSE ET SCOLAIRES	8	ASSOCIATIONS	18
ENVIRONNEMENT	10	TRIBUNE LIBRE	19

Sully Mag est une publication éditée par la commune de Sully-sur-Loire.

Directeur de publication :
Jean-Luc Riglet.

Coordination :
Patrick Hélaïne, Baptiste Gatellet.

Secrétariat de rédaction, conception, maquette : Cécile Richard, Éditions du Jeu de l'Oie, Tél. 06 84 16 00 03.

Impression : Sully Impression.

Tirage : 3000 exemplaires.

ISSN n° 0996-1488, dépôt légal à parution.

Mairie de Sully-sur-Loire,
3 place Maurice de Sully, 45600 Sully-sur-Loire
Tél. 02 38 36 20 08.

www.sully-sur-loire.fr

UNE MONTGOLFIÈRE DANS LE CIEL DE SULLY

L'association « Les montgolfières de Sully-sur-Loire » s'installe à Sully !

L'ambition de ce projet est double: le développement du tourisme et le rayonnement de notre ville.

En effet, les vols en montgolfière permettront au public local comme aux touristes de découvrir notre charmante région vue d'en haut.

Au gré des vents, les amateurs de belles émotions auront la joie de voir le château de Sully vu du ciel avant de survoler – pendant environ 1 h 15 – le Val de Loire, la Sologne ou la forêt d'Orléans, paysages et édifices.

D'autre part, la montgolfière constitue un outil fantastique de communication: elle arbore avec fierté les couleurs de Sully-sur-Loire d'un côté, celles de la Communauté de Communes de l'autre. Patrick Hélaïne, Adjoint à la communication et aux manifestations, est heureux d'avoir convaincu Christophe Maréchal de venir installer son association à Sully-sur-Loire. Christophe Maréchal, pilote de montgolfière, portera le nom de Sully-sur-Loire dans les compétitions et meetings auxquels il participe, en France et à l'étranger.



Pour réserver son baptême ou son excursion en montgolfière :

www.montgolfieres-sully-sur-loire.fr

Tél. 06 23 90 41 92

LE CENTRE DE VACCINATION A OUVERT SES PORTES

Depuis le 15 février, le centre de vaccination contre la Covid-19 accueille les patients au Centre Kuypers, 3 rue des Déportés.

Cette initiative conjointe de la Communauté de Communes du Val de Sully et de la municipalité de Sully-sur-Loire est destinée dans un premier temps aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes prioritaires munies d'un certificat médical.

Sur l'ensemble des 19 communes du Val de Sully, ce dispositif concerne environ 2 800 personnes pour la première phase. Au 15 mars, plus de 600 personnes ont d'ores et déjà été vaccinées.

Le centre de vaccination est co-piloté par la Protection civile et les médecins et infirmiers libéraux de Sully volontaires. Deux équipes, composées chacune d'un médecin et d'un infirmier, sont à l'œuvre, et des agents administratifs sont mis à disposition pour l'accueil et le suivi, notamment après l'injection, lors du passage en salle de repos.

Les vaccinations ont lieu le lundi de 14h à 18h, et le mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h.



COMMENT OBTENIR
UN RENDEZ-VOUS ?

Sur le site internet www.doctolib.fr

Par téléphone au 0 805 021 400



UN NOUVEAU DESTIN POUR LES ABATTOIRS

Les anciens abattoirs de Sully, rue des Guerres, face à la Loire, attendaient depuis bien longtemps un nouveau destin. Dominique Daimay, adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux, explique: « C'est un ensemble immobilier composé du bâtiment industriel proprement dit, désaffecté depuis des décennies, et d'une maison, le tout sur 4 000 m² face à la Loire. Acquis par la commune, le lieu a été confié à des associations sullyloises dans l'attente d'un porteur de projet qui pourrait le valoriser, et lui donner une destination à la hauteur de la qualité du bâti et de l'emplacement. »



Pas question, donc, de vendre à un promoteur, à un hôtel, ou encore à un garage. Il était essentiel de conserver et de rénover ce bâtiment dont l'architecture caractéristique témoigne du passé industriel de Sully.

La Fédération de Pêche du Loiret entre en scène

C'est là qu'intervient la Fédération de Pêche du Loiret. Son président, Dominique Tinseau, nous présente le projet.

« À l'échelon national, la Fédération de Pêche est la 2^e fédération sportive de France, après le football. C'est dire que nous avons fort à faire. Sur le Loiret, nous chapeautons 36 associations de pêche et de protection des milieux aquatiques.

Nous prenons en location 75 plans d'eau, et sommes locataires du droit de pêche sur la Loire, les canaux d'Orléans et de Briare.

Nous sommes au service des pêcheurs mais aussi de la nature en général, puisque nous sommes chargés de la protection des milieux aquatiques. Nous aménageons les rivières, restaurons les frayères pour une meilleure reproduction et repêchons nos plans d'eau.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes scientifiques pour le compte desquels nous réalisons des inventaires. Nous sommes également investis d'une mission d'éducation. Chaque année, nous intervenons dans une cinquantaine de classes pour présenter les milieux aquatiques aux enfants. Nous organisons des stages de pêche pour adultes et adolescents. »



Tourisme et découverte de la nature

« Depuis quelques années, nous sommes également actifs dans le développement du tourisme. Le saviez-vous ? 40 % des pêcheurs choisissent la destination de leurs vacances en fonction des possibilités de s'adonner à leur passe-temps favori. Nous travaillons avec les hébergeurs – le camping de Saint-Père-sur-Loire en est un – afin qu'ils mettent à disposition de leurs clients un local et du matériel dédié à la pêche. Nous développons aussi les parcours pour les familles, qui associent pêche, jeux pour les enfants, et visites culturelles. »

Une maison de la Nature, de l'Eau et de la Pêche

Désormais à l'étroit dans ses locaux administratifs d'Orléans, comme dans ses locaux techniques de Lorris, la Fédération de Pêche du Loiret acquerra prochainement le site des anciens abattoirs.

Et comme elle héberge administrativement l'association pour la protection des populations de poissons migrateurs (LOGRAMI) et l'Union de bassin Loire-Bretagne, ce sont trois organismes concernés par la protection de l'eau et des poissons qui s'installeront en bord de Loire à Sully.

« Sur le terrain situé derrière les anciens abattoirs, nous ferons construire nos locaux, poursuit Dominique Tinseau. Nous destinons le bâtiment industriel, qui dispose de très beaux volumes, à devenir la « Maison de la Nature, de l'Eau et de la Pêche », un lieu largement ouvert aux autres associations protectrices de l'environnement, et bien sûr au public : un lieu d'exposition et de transmission des savoirs. Nous prévoyons un parking accessible aux bus afin d'organiser des animations à destination des scolaires. Quant à la grande maison, nous y aménagerons des gîtes de pêche. »

Dominique Daimay conclut : « La municipalité souhaitait donner à ce lieu une destination qui ait du sens. Nous sommes évidemment enchantés par ce projet. Sur le parcours de la Loire à vélo, où passent de très nombreux promeneurs, la Maison de la Pêche, de l'Eau et de la Nature donnera un attrait touristique supplémentaire à notre ville, et constituera une nouvelle richesse pour ses habitants. »

Propos recueillis par Cécile Richard



UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LE HAMEAU

Il est évident et nécessaire d'envisager le remplacement de l'école élémentaire du Hameau, vétuste, énergivore et ne correspondant plus aux besoins actuels.

Les premières discussions et concertations avec le corps enseignant ont permis de faire émerger les grands contours de ce projet. La nouvelle école sera construite sur le terrain situé face au centre aéré et à l'école maternelle du Hameau. Sur cet espace de 4 800 m², le bâtiment scolaire se déploiera sur 1 660 m².

Fruit de plusieurs mois de travail, de réflexions et d'échanges, le projet retenu est une « construction paille ». La ville fait ainsi le choix de la performance au naturel, alliant solidité et longévité. Ainsi, la maison Feuillette, à Montargis, vient de fêter ses 100 ans.

Compte tenu de ses excellentes performances énergétiques, cette construction sera éligible aux aides financières locales, nationales mais aussi européennes.

Cet ambitieux projet, axé sur l'avenir, se concentre avant tout sur le bien-être des élèves et des enseignants dans un contexte écoresponsable. Le bâtiment à énergie positive – qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme – sera construit par des entreprises de la région Centre-Val de Loire à partir de matériaux locaux, et bénéficiera de l'expertise du Réseau Français de la Construction Paille (RFCP).

Pour valider l'ensemble des procédures administratives, deux assistants en maîtrise d'ouvrage ont été sélectionnés. L'un est spécialiste de la construction paille, l'autre a été choisi pour son expérience dans la construction d'écoles, de collèges, de lycées et autres bâtiments collectifs. Leur rôle ? Fédérer les différents acteurs pour définir un cahier des charges complet et précis, établir le calendrier prévisionnel et affiner le calcul des coûts.

Prochaine étape au mois de mai, avec le lancement du concours d'architectes.

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

La Gendarmerie bénéficie depuis 2019 de nouveaux locaux : l'ancienne Gendarmerie attendait sa rénovation en vue d'une réaffectation. C'est désormais chose faite pour le premier bâtiment, dans lequel cinq appartements de 105 m² ont été rénovés par les services techniques de la ville. Peinture, isolation, étanchéités des salles d'eau, carrelage... sont autant de compétences déployées par les agents municipaux. La deuxième phase des travaux concernera la rénovation du centre opérationnel de la gendarmerie qui accueillera notre police municipale. Enfin, la dernière étape consistera à rénover le deuxième bâtiment qui nécessite davantage de travail de remise aux normes. Les logements rénovés seront proposés à la location par la ville qui en aura la gestion. Cela permettra d'augmenter le budget communal de fonctionnement et d'attirer de nouveaux habitants.



EN BREF

Le carrefour giratoire de la zone d'activité de la Pillardière, sur la route d'Isdes, est achevé sur le plan de la voirie. La partie paysagère sera implantée prochainement.

A partir du 1^{er} avril 2021, le tri se simplifie !

Les consignes de tri évoluent sur le territoire du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire.

Dès le 1^{er} avril, dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages dans les conteneurs jaunes.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les emballages en carton et en métal pouvaient être déposés dans le conteneur jaune.

Désormais, vous pourrez déposer **EN PLUS** dans le conteneur jaune :

- Tous les sacs, suremballages, sachets, pots, barquettes en plastique et polystyrène,
- Tous les petits emballages en aluminium comme les capsules, les couvercles, les bouchons, les opercules.

Pour vous, le tri devient plus simple. **C'est un emballage ? Qu'il soit en plastique, en carton, en métal, déposez-le dans le conteneur jaune : bien vidé, en vrac (pas dans un sac) et sans l'imbriquer avec d'autres emballages.**

Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton



Biens vidés
En vrac
Non imbriqués



Tous ces déchets sont ensuite acheminés au centre de tri de Saran qui a été modernisé pour traiter efficacement ces nouveaux emballages afin de pouvoir ensuite les recycler.

Cette extension des consignes de tri doit être généralisée en France pour 2022. Elle va permettre à la fois de simplifier le tri à la source pour les habitants, d'harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire et d'augmenter les taux de recyclage.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Afin de faciliter et d'améliorer la participation citoyenne, la Ville de Sully-sur-Loire a mis en place le Conseil Municipal des Jeunes, en 2016, en remplacement de l'ancien Conseil Municipal Enfants. Cette démarche de démocratie participative contribue à la formation des citoyens de demain.

Les élections du CMJ

Les conseillers municipaux jeunes sont élus pour trois ans. Chaque année, les élections ont lieu au niveau de la classe de CM1 pour renouveler les sièges vacants.

Le 3 novembre 2020, tous les écoliers de CM1 étaient appelés à voter. Au sein de chacune des trois écoles avait été installé un véritable bureau de vote équipé du matériel municipal, avec urnes et isoaloirs. Six postes étaient à pourvoir, sept garçons et trois filles avaient posé leur candidature. Les candidats ont mené campagne et ont présenté leurs projets aux camarades de leur classe.

Sur 72 inscrits, on a enregistré 71 votants, 68 suffrages exprimés et 3 nuls.

Les travaux du CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 17 membres, se réunit en Assemblée Plénière trois fois par an, présidé par Monsieur le Maire. Six réunions en commissions, hors temps scolaire, sont aussi organisées pour préparer et mener les travaux. Pour accomplir leur mandat, les jeunes élus sont accompagnés par Marie Perronnet, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et de la jeunesse, et par Anne Perrière, conseillère municipale. Ils travaillent en collaboration avec l'agent administratif référent Denise Gracia-Jacquet.

Le nouveau CMJ a tenu sa première séance plénière le 8 décembre 2020. Dès la première réunion en commission, le 14 janvier 2021, les jeunes élus ont travaillé au premier projet de leur mandature sur le thème de « l'année internationale de la paix et de la confiance ».

Les projets issus des travaux du CMJ seront présentés au Conseil Municipal de la Ville de Sully-sur-Loire.



Les élus du CMJ

Clément Burnel, Maire Jeune	Zoé Gaucherot
Amira Aouidat	Gonzague Germond
Yassmin Ben Haddou	Faustine Goyard
Valentin Bisson	Oscar Grimeau
Chloé Bomart	Shanna Louvet
Fostyne Dulac-Nottin	Julien Mauget
Shaïma El Kihal	Morgann Noly
Maëlys Gallier	Kélya Sicot Damprunt
	Alice Thomas

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Dans un environnement saturé par le numérique, la distribution de dictionnaires aux enfants peut paraître quelque peu surannée. Non ! Le Conseil Municipal de Sully reste fidèle à cette tradition bien ancrée, toujours appréciée des élèves et de leurs enseignants.

Monsieur le Maire, accompagné de Mme Perronnet, adjointe aux affaires scolaires, et de Mme Gracia-Jacquet, responsable du service éducation, n'a pas failli à cette coutume en se rendant le 17 novembre 2020 à l'École Jean-Marie Blanchard, à l'École de Centre et à l'École Jeanne d'Arc pour remettre un dictionnaire à chacun des 85 élèves qui quitteront le cycle primaire et entreront au collège en septembre prochain.

Après un bref discours et la lecture du courrier d'accompagnement, M. le Maire a offert à chaque élève de CM2, de la part de la Municipalité, un magnifique dictionnaire que, n'en doutons pas, les enfants conserveront longtemps et consulteront souvent. Afin qu'ils commencent tout de suite à s'en servir, M. le Maire les a invités à rechercher le mot « citoyenneté ».

Pour cause de crise sanitaire, la cérémonie ne s'est pas conclue par le traditionnel verre de l'amitié, mais par une photo souvenir où chacun arbore son plus beau sourire... masqué !



LE PÈRE NOËL DES ÉCOLES

Compte tenu du contexte sanitaire, l'habituel spectacle de Noël des écoles n'a pas pu être présenté. Toutefois, le Conseil Municipal a tenu à perpétuer la tradition du Père Noël des écoles.

Et le Père Noël a eu fort à faire pour distribuer aux enfants des quatre écoles de Sully les 650 pochettes cadeaux (préparées par les agents municipaux). Il s'est rendu dans les écoles et, aidé par ses assistantes Marie, Anne, Denise et Fanny, il a remis une pochette contenant un joli livre et des friandises à chaque enfant sage – les enfants ont tous déclaré qu'ils avaient été sages.

Si certains, parmi les plus petits, ont eu peur du bonhomme rouge, d'autres en revanche auraient bien aimé grimper sur les genoux du Père Noël pour faire un bisou de remerciement. D'autres encore ont posé des questions telles que : « C'est le vrai Père Noël ? – Où sont les rennes ? – Pourquoi n'a-t-il pas de hotte ? – Marie, es-tu la Mère Noël ? – Est-ce que le Père

Noël va quand même venir chez moi pour apporter les cadeaux que j'ai commandés ? »

Toutes les questions ayant reçu la réponse appropriée, le Père Noël s'est empressé de rejoindre le Pôle Nord pour continuer à préparer les autres cadeaux, après avoir recommandé aux enfants d'être très sages à l'école, à la maison et en tous lieux, et leur avoir souhaité de bonnes vacances et un très joyeux Noël !





LE SERVICE DES ESPACES VERTS PRÉPARE LE PRINTEMPS

En ce début de printemps, les six agents du Service Espaces Verts sont sur le pied de guerre pour assurer un fleurissement à la hauteur du label « ville fleurie trois fleurs », que la ville

de Sully arbore avec fierté.

Tout commence début mars par la conception des compositions fleuries, qui s'adapteront parfaitement à la taille et à la forme de l'emplacement qu'elles viendront décorer. Un plan est établi, et chacune des 420 jardinières reçoit son nom, pour permettre de l'identifier facilement et de l'insérer à sa place exacte.

Ces pots seront garnis d'un tissu d'irrigation avant d'être remplis d'un terreau amendé de fibre de coco, bon rétenteur d'eau. Bientôt arriveront les plants produits par un horticulteur spécialisé. Les agents municipaux les planteront dans les jardinières en suivant scrupuleusement le plan d'installation.

Les « Saints de Glace » passés, à la mi-mai l'installation peut commencer. « Nous sommes très attentifs à minimiser la consommation d'eau: tissu d'irrigation, terreau amendé de fibre de coco, arrosage automatique en goutte à goutte pour les fleurs, choix de variétés peu gourmandes, tout est pensé pour limiter l'entretien et la consommation pendant l'été. »

Sully-sur-Loire innove

Sully-sur-Loire est l'une des premières villes du Loiret à expérimenter la plantation mécanisée de bulbes. À la mi-novembre, six plates-bandes ont ainsi été créées. Cette opération a permis de planter rapidement une très grande quantité de bulbes, sans abîmer le sol, tout en limitant la main-d'œuvre et la pénibilité.

Planter toujours plus de fleurs décoratives et mellifères dans nos espaces verts favorise les insectes pollinisateurs dès le début du printemps.

Quelques chiffres :

420 jardinières

3 300 fleurs

300 sacs de terreau de 70 l



« LE LOIRET AU FIL DE L'EAU » PASSE À SULLY

Pour mettre en valeur l'attrait touristique de la Loire et des canaux, le Département du Loiret lance un nouveau circuit nommé « Le Loiret au fil de l'eau ». Ce parcours emprunte la vallée de la Loire d'Orléans à Briare, puis chemine le long des canaux pour revenir à Orléans. La ville de Sully-sur-Loire est une étape de ce cheminement touristique.

Le logo de ce parcours, un oiseau aux courbes stylisées, rappelle la forme triangulaire décrite par le circuit: le ventre et le bec dessinent par la Loire, le dos suggère le canal d'Orléans, et l'aile symbolise le canal de Briare et le canal du Loing.

PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT DE VOTRE TERRITOIRE !

**Une grande réunion
EN LIGNE ET AVEC VOUS !**

Devenez
acteur de
votre territoire,
participez !

Lancement de notre
PLAN CLIMAT



**Jeudi 25 mars
à 19h00**

Contact :
02 38 44 04 02

Rendez-vous sur :
<https://foretorleans-loire-sologne.fr>



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et les communautés de communes de la Forêt, des Loges et du Val de Sully réalisent actuellement un diagnostic autour des enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air sur l'ensemble de leurs 49 communes.

Cet état des lieux permettra la définition d'actions concrètes à mettre en place pour limiter l'impact du dérèglement climatique sur le territoire: par exemple, organisation d'un défi Familles à énergie positive; mise en place du système d'auto-stop sécurisé « Rezo Pouce », récupération des invendus des supérettes...

Le Plan climat est l'affaire de tous: votre avis et vos idées sont les bienvenus, rejoignez le Club climat !

Rendez-vous le jeudi 25 mars 2021 à 19 heures sur Internet pour une réunion de lancement en ligne

Plus d'informations et inscriptions par courriel à l'adresse petrforetorleans@orange.fr ou sur :

<https://foretorleans-loire-sologne.fr/actualites/vous-aussi-venez-participer-lelaboration-du-plan-climat-air-energie-de-votre-territoire>

FORUM DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Forum de l'Environnement et du Développement Durable aura lieu, sous réserve de la situation sanitaire, les 10 et 11 juin.

La pandémie de Covid-19 nous démontre chaque jour qu'il nous faut adopter de nouveaux comportements. La Municipalité souhaite que ce forum en soit le tremplin. Les écoliers y travailleront en amont, en tentant de répondre à la question: « Concrètement, quels gestes pouvons-nous faire pour la planète ? »

Les textes, dessins, peintures et photographies feront l'objet d'une exposition.

Vous aussi, vous avez peut-être votre place à prendre au sein du Forum: si vous pensez pouvoir apporter des réponses pour la protection de l'environnement, n'hésitez plus et prenez contact avec nous.

Rappelons l'article 2 de la Charte de l'Environnement: « *Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* ».




Forum de l'environnement et du développement durable

Entrée gratuite
SULLY-SUR-LOIRE à l'Espace Blareau

10 et 11 JUIN 2021



Un événement organisé par la ville de Sully-sur-Loire.

LE CCAS SE PRÉOCCUPE DES PERSONNES ÂGÉES

Soucieux d'aider nos aînés et attentif à leur condition, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a envoyé, fin janvier, un questionnaire aux 782 Sullylois âgés de 70 ans et plus. 161 personnes ont répondu.

Il ressort de cette enquête que la plupart des personnes interrogées se sentent bien intégrées à Sully, ville à taille humaine et agréable, qu'ils en soient originaires ou non. Elles sont fort peu à trouver le temps long (1 %), car elles ont des occupations variées: télévision, ordinateur, tâches ménagères, bricolage et jardinage, leur journée est bien remplie. Elles apprécient leur disponibilité et la possibilité de transmettre leur expérience à leurs proches et/ou à la collectivité, pour 34 % d'entre elles. 43 % aiment par-dessus tout la liberté dont elles disposent. Leur principale préoccupation concerne la dégradation de leur santé à 35 %, et leur isolement à 16 %. Seulement 10 % des personnes interrogées pensent parfois à intégrer un établissement d'accueil.

52 % d'entre elles utilisent les outils informatiques, pour l'administration courante comme pour les loisirs et les échanges avec leurs proches.

Le CCAS, encore trop méconnu

Les personnes interrogées ne sont que 38 % à connaître les actions du CCAS, 15 % à connaître les différents dispositifs relatifs à l'accompagnement du vieillissement, et seules 7 d'entre elles ont participé à un atelier sur le « bien vieillir ». 14 sont intéressées pour y participer, et 10 ont émis le souhait d'une initiation au numérique.

Or, le CCAS est l'interlocuteur de tous les Sullylois qui ont besoin d'aide, à quelque niveau que ce soit: chargé de l'action sociale, du logement, des jardins familiaux et du minibus, il se préoccupe particulièrement du bon accompagnement des personnes âgées.

MINIBUS

Le minibus de Sully-sur-Loire est un service de transport public et gratuit offert aux Sullylois de plus de 70 ans. Le minibus vient chercher les demandeurs à leur domicile et les dépose selon des horaires et des arrêts définis sur la commune de Sully. Pour bénéficier de ce service, il faut

s'inscrire au préalable à la mairie. Ensuite, il suffit de réserver 48 heures à l'avance (sauf urgence). En partenariat avec l'hôpital local, le minibus transporte les personnes accueillies à la Maison Bleue. Horaires: de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



43 % des personnes interrogées déclarent avoir besoin d'aide à domicile: le CCAS peut les orienter utilement vers les associations ou les professionnels compétents.

Il participe également à l'instruction des demandes d'aide sociale telles que l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, le Revenu de Solidarité Active et le Fond Unifié du Logement. Il se mobilise aussi dans les domaines suivants: le secours d'urgence, les bons alimentaires pour les familles défavorisées, l'aide au logement et le soutien aux personnes en situation de handicap.

Centre Communal d'Action Sociale
32 rue du Coq, 45600 Sully-sur-Loire,
Tél. 02 38 36 87 16.

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL A CONNU UN FRANC SUCCÈS.

Les colis ont été distribués par le Conseil Municipal et les Administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale. 882 personnes en ont bénéficié, ce qui représente 689 foyers.

DES PROFESSIONNELLS À VOTRE SERVICE

DomusVi, aide et soins à domicile, Tél. 02 22 54 23 09

Maintien ADOM, service complet d'aide à l'autonomie, Tél. 02 38 31 50 33.

SDAS, aide à la personne et à la vie quotidienne, Tél. 02 38 58 56 33.

Filien Connect, téléassistance 24h/24, Tél. 03 29 86 77 77.

Présence verte, téléassistance 24h/24, Tél. 02 38 60 55 89.



DES ATELIERS POUR APPRENDRE À UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

Les outils numériques font aujourd'hui partie de notre quotidien. Pour autant, leur utilisation n'est pas innée. Le Département du Loiret met en place des ateliers de formation au numérique pour que l'utilisation des outils numériques devienne plus naturelle. « Notre volonté est que les Loirétains soient plus à l'aise dans ce domaine, qu'ils n'aient pas d'appréhension lors de l'utilisation d'outils numériques dans leurs démarches du quotidien », commente Marc Gaudet, président du Département. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 12 % des Français ne se sont jamais connectés à internet, souvent parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise avec l'outil ou parce qu'ils jugent que cela est trop compliqué ! Pourtant, « on constate de plus en plus que dans nos gestes et nos pratiques quotidiens, les outils numériques sont devenus indispensables », relève le président.

S'exercer et poser les questions soulevées par cette pratique

Concrets, ludiques aussi, les ateliers mis en place dans de nombreuses communes, notamment rurales, sont très concrets. « Sur les deux heures que dure un atelier, il y a certes un peu de théorie, mais surtout de la pratique », indiquent Bénédicte Laplace et Aurélien Marie, médiateurs numériques au Département du Loiret.

Le but : que les participants utilisent les outils et posent toutes les questions qui vont leur venir au cours de la formation. « Nous sommes là pour les accompagner, les écouter, les rassurer et faire en sorte que les explications soient claires et bien comprises. »

« Les participants ont l'outil devant eux, renchérit Marc Gaudet. Ils peuvent pratiquer sans qu'il y ait de jargon, de mots trop compliqués qui pourraient les effrayer, les décourager... Avec les ateliers, le Département aide les gens à dédramatiser l'utilisation du numérique. »

Surfer sur Internet, envoyer un mail, prendre une photo avec un smartphone et la partager... Les thèmes des ateliers sont variés et fonction du niveau de chacun. « N'hésitez pas à faire appel à nos médiateurs du numérique qui sont là pour vous conseiller, vous orienter, vous aider, encourage Marc Gaudet. La vie sera certainement plus facile quand vous maîtriserez un peu plus ces outils indispensables aujourd'hui. On a besoin tous les jours de les utiliser et il est important de ne surtout pas avoir peur de le faire. »

Des ateliers auront lieu à Sully-sur-Loire.

Pour vous inscrire, appelez le 06 73 76 62 67 ou le 06 25 27 32 16.



LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE DÉMARCHAGE À DOMICILE



On sonne ? Vous n'attendiez pas de visite ? Vous ne connaissez pas la personne ? Si vous êtes seul, redoublez de prudence : il peut s'agir d'une tentative de démarchage abusif, voire d'une tentative de vol à la fausse qualité.

Démarchage illicite ou abusif auprès de personnes vulnérables

En matière de vente et de démarchage à domicile, le consommateur sollicité à l'improviste peut se trouver en situation de vulnérabilité par rapport au vendeur. La réglementation protège le client contre les dérives de méthodes de ventes trop agressives. La principale de ces protections est le droit de rétractation durant 14 jours en cas de vente à domicile. Attention, toutefois, le démarcheur peut parfois se révéler être un véritable escroc et tenter de vous vendre à prix fort des marchandises de piètre qualité en prétendant le contraire. Dans ce cas-là, il sera très difficile, voire impossible, de faire jouer votre droit de rétractation.

Ces démarchages abusifs concernent régulièrement des ventes de matelas ou de tapis soi-disant de grande qualité, ou encore des services de nacelles pour accéder aux toits ou aux cheminées.

Ne vous engagez pas, ne versez pas d'arrhes. Demandez que l'on vous laisse un devis écrit que vous prendrez le temps d'étudier. Si toutefois vous êtes intéressé, demandez au « vendeur » de repasser à un moment où vous serez accompagné et en capacité de négocier en toute connaissance de cause...

Plus grave encore, le vol par ruse ou à la fausse qualité

Des inconnus peuvent se présenter chez vous sous une fausse qualité (faux policiers, faux agents EDF, faux employés de mairie, faux plombiers, livreurs...) pour rentrer plus facilement dans votre domicile et vous voler.

Par exemple, de faux policiers se présentent à votre domicile, exhibent furtivement une carte sur laquelle est mentionné « police », et/ou sont en civil, porteurs de brassards orange « police ». Ils prétextent enquêter sur une affaire et en profitent pour pénétrer dans toutes les pièces et y dérober vos valeurs.

Sachez que la ville ne mandate jamais d'entreprises commerciales pour vendre des produits à domicile, ni par courrier, ni par téléphone. Aucun démarcheur ne peut se présenter en se recommandant de la municipalité. Si tel était le cas la population en serait informée au préalable.

NOS CONSEILS

- N'ouvrez jamais la porte à une personne inconnue, quelle que soit la raison invoquée.
- Ne laissez jamais entrer une personne inconnue chez vous.
- Ne conservez pas beaucoup d'argent en espèces ni d'objets de valeur chez vous.
- Ne signez jamais un contrat sous la pression et dans la précipitation. Renseignez-vous, donnez-vous un délai de réflexion. Si besoin, usez du droit de rétractation. Rien n'est jamais obligatoire !

En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner au « 17 » ou au « 112 » ou encore à la Police Municipale de Sully-sur-Loire au 02 38 36 56 24.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire?

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne sur le site de l'État :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Imprimez-le et déposez-le à la Police Municipale ou à la brigade de gendarmerie au moins deux jours avant votre départ.

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence. Notez également les coordonnées de la personne que vous avez chargée le cas échéant de relever votre courrier ou d'arroser vos plantes afin qu'elle ne soit pas confondue avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la Police Municipale ou de la Gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. En cas d'anomalie, une personne de confiance que vous aurez désignée, ou vous-même, serez prévenus.



NOS CONSEILS

- N'indiquez pas vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.
- Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée. Ne lui laissez pas la clé sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Vous pouvez également faire transférer votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux.
- Renvoyez, si c'est possible, les appels à votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- Verrouillez avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous. Demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets et d'allumer les lumières. L'utilisation d'un interrupteur muni d'un minuteur permet d'allumer les lampes à certaines heures dans votre logement.
- Ne laissez pas d'argent en espèces dans votre logement et mettez les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr, après les avoir photographiés.

CIRCULATION RALENTIE AVENUE DES TERRES NOIRES

À la demande des riverains de l'avenue des terres Noires qui se plaignaient de la vitesse excessive, la Municipalité a mis en place des chicanes et a limité la vitesse à 30 km/h. Un rond-point a également été installé à l'intersection de cette avenue et de la rue Henry Pad. Cet aménagement est adapté au passage d'un bus. L'ensemble est à l'essai. La Police Municipale réalisera des contrôles afin de vérifier le respect du Code de la Route.



LE PROGRAMME CULTUREL DE L'ÉGLISE SAINT GERMAIN

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

« Sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires gouvernementales »

CONCERTS

Samedi 17 avril 2021 à 20h30

Concert donné l'école de musique Val de Sully et l'ensemble vocal les « Loiret's Singers », avec la Communauté de Communes du Val de Sully, entrée libre.

Samedi 24 avril 2021 à 16h

Un moment musical proposé par la Société Musicale de Sully sur Loire, entrée libre.

Samedi 15 mai 2021 à 20h30

« Sunday Morning at the Garage » en concert, entrée libre.



Samedi 22 mai 2021 à 20h30

« Celtics Sailors » en concert, organisé par la municipalité de Sully-sur-Loire, entrée 15 € pour les plus de 12 ans, 12 € pour les moins de 12 ans, buvette sur place.



Dimanche 27 juin 2021 à 15h

Concert sur le thème du voyage organisé par la Chorale Folies Phonies de Sully-sur-Loire, en collaboration avec la Pastourelle de Tigry, Val de Vienne et la Société Musicale de Sully sur Loire, entrée libre.

EXPOSITION

Du 30 avril au 9 mai 2021, les vendredis, samedis et dimanches de 14h à 17h30

Exposition organisée par l'association « Arts Plastiques » de Sully-sur-Loire. Au programme : animaux, paysages, pandas, trompe-l'œil, portraits de célébrités.



MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT

Nouvelle année, nouvelle formule ! En 2020, la municipalité de Sully avait décidé d'élargir son marché du terroir, conviant des artisans et fabricants. Vous avez pu rencontrer lors de nos précédents marchés, une vannière, un fabricant d'objets en laine mohair, toujours aux côtés des producteurs de miel, de légumes, de vins, de produits 100 % naturel...

2021 marque l'officialisation de ce changement. Le marché, rebaptisé « Marché du terroir et de l'artisanat », s'ouvre à de nouveaux exposants pour proposer aux Sullylois un vaste éventail de produits locaux de qualité.

Rendez-vous dès le dimanche 28 mars, place de Gaulle, de 9h à 12h30. Notez dès à présent sur votre agenda les prochaines dates : dimanches 25 avril, 23 mai et 27 juin.



LA SALLE « A » DU GYMNASE JOURDAIN FAIT PEAU NEUVE

Il y a plus de cinquante ans, les pionniers du Handball Sullylois réalisaient leurs premiers dribbles et leurs premiers tirs en extérieur, sur ce que l'on nommerait maintenant un « city stade ». C'était une autre époque.

Dans les années soixante-dix, un complexe multisport incluant un stade et un gymnase a été construit. Il fut baptisé du nom de « Lionel Jourdain », en hommage à ce grand résistant sullylois, mort en déportation dans les camps nazis.

Plusieurs générations de jeunes écoliers, collégiens et licenciés des nombreuses sections sportives ont profité de ces installations pour pratiquer leur sport préféré, s'entraîner, progresser, s'épanouir, se dépasser... et vivre de belles émotions. Il suffit de venir un jour de compétition officielle pour sentir l'âme de cette salle : soutenus par leur public enthousiaste, les

joueuses et joueurs sullylois savent dépasser leurs limites et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Dernièrement, « Jourdain » a fait peau neuve... Le sol usé et fatigué par des décennies d'entraînement a bénéficié d'une cure de jouvence. Les joueurs fouleront désormais une surface lisse à l'aspect mat, sans joint, dont les couleurs aux tons bleus mettent en valeur les différentes zones sportives. La résine polyuréthane employée pour le revêtement procure un agréable contact amortissant. Sur ce sol conçu pour la pratique multisport, les bandes de couleurs sont conformes aux normes demandées par les différentes fédérations sportives.

Sans nul doute, dès que les conditions sanitaires le permettront, le gymnase remis à neuf vibrera de nouveau de grandes émotions, de rêves réalisés et de beaux exploits sportifs.

SPORT

CLAUDE MASSON NOUS A QUITTÉS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Claude Masson. Ancien dirigeant, bénévole, grand supporter du Handball Sullylois depuis plusieurs décennies, il était de toutes les compétitions, toujours à la même place sur les gradins du gymnase Jourdain. Depuis des dizaines d'années, il appartenait également à la section Pétanque au sein de laquelle, avec ses amis boulistes, il alliait sport et plaisir.

Ceux qui connaissaient Claude appréciaient beaucoup son petit sourire malicieux, ses yeux clairs et pétillants. Avec toujours un petit mot pour chacun, il communiquait à tous sa joie de vivre.

Nous aurons pour toujours ton image dans nos cœurs.

Au revoir, Claude !



LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE DES ÉPINETTES EST SORTIE DE TERRE

La municipalité est heureuse de voir se réaliser la résidence intergénérationnelle, projet lancé par la ville, le promoteur Nexity, et Logem Loiret.

Les travaux ont débuté en janvier 2019 et la livraison du chantier a été réalisée fin 2020.

La nouvelle résidence, destinée à un public intergénérationnel, est implantée sur l'emplacement des anciens locaux des services techniques et l'ancienne caserne des pompiers. Elle est composée de deux bâtiments avec ascenseurs, de quinze appartements chacun.

Le projet a mis l'accent sur l'accueil des seniors, s'inscrivant résolument dans le programme de la municipalité: « Veiller à ce que nos aînés puissent rester à domicile, à Sully, dans les meilleures conditions ».

Sur les trente logements, seize sont de plain-pied et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite, et quatorze sont en duplex.



Entièrement clôturée, la résidence est sécurisée par un badge d'accès. L'entrée principale est rue des Épinettes et un accès secondaire sur la route de Cerdon facilite l'accès au centre-bourg.

DERNIÈRE MINUTE

À ce jour, les trente logements sont loués.

ASSOCIATIONS

ORGANISER SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Des dispositions réglementaires ont été mises en place pour que les associations puissent satisfaire à leurs obligations tout en respectant la prudence sanitaire qui s'impose. Depuis le 15 décembre 2020, les assemblées générales peuvent se dérouler:

- ▀ à distance si l'organisation en présentiel ne permet pas de respecter les mesures et gestes barrières,
- ▀ via une consultation écrite (nouvelle mesure, valable jusqu'au 1^{er} avril 2021),

▀ en présentiel, uniquement si l'AG a un caractère obligatoire (en application d'une disposition légale, réglementaire ou statutaire), si l'organisation à distance n'est pas possible, et bien sûr à condition que les mesures et les gestes barrières soient respectés.

Tous les renseignements sont disponibles à l'adresse suivante: <http://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article898>

TÉLÉTHON

Malgré les circonstances difficiles, les associations se sont mobilisées pour le Téléthon. Sully Espoir (à gauche) a versé 6 000 € à l'Association Française des Myopathies (AFM Loiret), et le Marathon de l'Espoir 5 000 € (à droite).



LES SULLYLOIS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un an déjà que vous nous avez fait confiance... Durant la campagne électorale, nous n'avons cessé de marteler qu'il n'y a pas de projets plus ambitieux que celui de répondre aux préoccupations quotidiennes des Sullylois.

La pandémie contre laquelle nous continuons de lutter sans relâche a positionné naturellement cet enjeu de proximité au cœur de nos missions. Elle a appelé de notre part des décisions solidaires, protectrices et coercitives pour garantir la santé et la sécurité de tous, soutenir les acteurs locaux et assurer la continuité du service public.

Néanmoins, cette période singulière ne doit pas occulter le travail de notre équipe. Comme vous pouvez le constater à la lecture des *Sully Mag*, les réalisations ont été nombreuses et nécessaires pour continuer à transformer notre ville. Nous mettons toute notre énergie en œuvre pour agir aujourd'hui et préparer demain.

Ainsi, des projets ambitieux tournés vers l'avenir, seront au cœur de nos actions prochaines :

La lutte contre la désertification médicale est engagée. Des discussions sont avancées avec plusieurs praticiens et des projets d'implantation devraient se concrétiser rapidement.

La première phase du **projet de construction de la nouvelle école du Hameau** est lancée.

Enfin, Sully a été retenue parmi les **Petites Villes de Demain**. Intégrer ce programme confirme notre volonté de créer un cadre de vie attractif pour tous en développant des actions concrètes, en lien avec la transition écologique, l'accès aux services, la santé, la mobilité, le commerce ou l'habitat.

Nous nous sommes engagés auprès de vous ; vous pouvez compter sur nous.

N'ATTENDONS PAS, N'ATTENDONS PLUS...

GROUPE « SULLY NOTRE PARTI », OPPOSITION MUNICIPALE

Bientôt un an que les élections municipales ont eu lieu. Elles ont permis à quatre membres de notre liste d'intégrer le Conseil Municipal. Bien que la période que nous vivons soit inédite et complexe, notre équipe travaille dans l'ensemble des commissions. Notre groupe est également représenté au sein de la Communauté de Communes Val de Sully par Mme Armelle Lefauchaux. Ainsi nous voulons être des membres actifs de la vie municipale sullyloise et de la vie de notre territoire.

Nous ne nous contenterons pas de « valider » lors des conseils municipaux ce qui vient de la majorité, sans discussions et sans concertations préalables voire sans informations claires sur des projets cruciaux pour le devenir de Sully.

La présentation du prochain budget approche. Espérons que les investissements qui ont tant

tardé depuis 2014 verront enfin le jour (école J.-M. Blanchard, espace de coworking, création d'une maison de santé, réserve foncière pour développer la zone artisanale entre autres).

N'attendons pas, mais surtout, n'attendons plus que Sully perde davantage de son dynamisme mis en avant jusqu'alors ! Soutenons nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos entrepreneurs qui sont les forces vives de notre ville !

La ville de Sully a été retenue parmi les petites villes qui devraient bénéficier d'une aide de l'État à la faveur du dispositif « Petites Villes de Demain ». Nous veillerons à ne pas laisser passer cette opportunité.

Nous souhaiterions plus d'informations de la part de la majorité concernant l'avenir de Sully-sur-Loire !

SULLY-SUR-LOIRE

Place de
Gaulle
9h-12h30

Marché du terroir et de l'artisanat

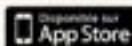
28 25
MARS AVRIL

23 27
MAI JUIN

de mars à décembre

+ D'INFOS :

Téléchargez l'appli mobile sully



Sully45 Evénements www.sully-sur-loire.fr

